Comment nous solliciter ?

- Un acteur de terrain du réseau nous contacte au sujet d'un bénéficiaire.
- Un premier rendez-vous est fixé dans un local du réseau. Lors de celui-ci une anamnèse et une analyse de la demande seront réalisées.
- Présentation de la demande en réunion d'inclusion hebdomadaire et validation ou non de celle-ci
- Démarrage du suivi en cas de réponse favorable

Nous contacter

Nous sommes joignables
du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30

0471/05 52 13
0478/98 68 17

En interne à la CPFA :
681 - 682 - 683

liaison.addictologie@fralex.be

Nos partenaires :

Réseau Santé Mentale de l'Est RéSME

RASSAEF

C.C.A.A. (Care Consulting Against Addiction)

ESPACE Convergences ACCUEIL SOINS ASSUETUDES

Les Hautes-Fagnes CENTRE DE CURE ET DE POSTCURE

PREVENTION A.V.A.T.

Avec le soutien de :

Equipe Mobile Liaison Addictologie

CPFA
Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens asbl

Présentation

L'équipe mobile de liaison en addictologie est un projet visant à (ré)inscrire dans un trajet de soin toute personne ayant un diagnostic primaire de trouble.s mental.aux grave.s ou chronique.s directement liés à leur consommation de drogues illicites.

Ce projet cible une population qui échappe d'ordinaire au réseau de soin, afin de le lui rendre accessible et ainsi favoriser et optimiser la continuité.

Composition de l'équipe

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'un coordinateur, d'un expert du vécu, d'une psychologue et de deux infirmiers, sous la supervision de deux psychiatres.

Pour qui ?

- Toute personne présentant un(des **trouble(s) psychiatrique(s)** chronique(e) directement lié(s) à la consommation de **drogues illicites**
- Agée de 18 ans et plus
- Désireuse de travailler volontairement avec un agent de liaison

Le suivi par l'équipe de liaison est gratuit.

Il n'y a pas de limitation de temps pour la prise en charge.

Nos missions

- Apporter des réponses à des besoins non couverts, soutenir le réseau existant
- Etre garant du parcours du bénéficiaire et créer du lien
- Favoriser la continuité des soins
- Permettre que les soins de santé et les partenaires de réseau soient accessibles
- Etre impliqué dans l'élaboration et le suivi du projet individuel du bénéficiaire